

Tout candidat à l'examen grade DAN (Shodan à Yondan) doit satisfaire aux conditions suivantes :

1. Avoir suivi au moins trois stages dans les douze mois précédant la date limite d'inscription :
  - Sont validant les stages organisés par les instances fédérales (nationales, régionales, départementales)  
De l'une ou l'autre des fédérations constitutives de l'U.F.A.
  - Les stages départementaux doivent figurer au calendrier officiel de la Ligue dont ils dépendent. Sur les trois stages  
Exigés, un seul stage départemental pourra être retenu.
2. Satisfaire aux conditions de temps de pratique (timbres de licence faisant foi).
  - Shodan : titulaire du grade 1<sup>er</sup> Kyu depuis un an révolu à la date de présentation, il est demandé de plus, de justifier  
De trois timbres de licence dont celui de l'année en cours.
  - Nidan : titulaire du grade de Shodan depuis 2 ans révolus à la date de présentation.
  - Sandan : titulaire du grade de Nidan depuis 3 ans révolus à la date de présentation.
  - Yondan : titulaire du grade de Sandan depuis 4 ans révolus à la date de présentation.
3. Satisfaire aux conditions d'âge minimum :
  - Shodan : 16 ans révolus à la date de présentation.
  - Nidan : 18 ans révolus à la date de présentation.
  - Sandan : 21 ans révolus à la date de présentation.
  - Yondan : 25 ans révolus à la date de présentation.
4. Pour les grades Shodan/Nidan :
  - Envoyer par courrier non recommandé le dossier de candidature complet pour une réception  
**Deux mois** (date à date) **avant** la date de présentation.  
Le dossier est à adresser à la Ligue du Centre F.F.A.B. :  
Ligue du Centre F.F.A.B. 60 rue Saint Michel 45470 LOURY
5. Pour les grades Sandan/Yondan :
  - Envoyer par courrier non recommandé le dossier de candidature complet pour une réception  
**Trois mois** (date à date) **avant** la date de présentation.  
Le dossier est à adresser à la fédération F.F.A.B. :  
F.F.A.B. Les Allées 83149 BRAS

Le dossier doit comporter impérativement les éléments suivants :

Pour les grades Shodan/Nidan :

1. La fiche d'inscription au grade Dan remplie et signée  
De vous-même  
De votre Professeur  
Du Président de la Ligue du Centre (cette signature sera obtenue après réception de votre courrier)
2. Les photocopies de pages du passeport :

De garde (photo et adresse exacte)  
Des grades (KYU et Dan)  
Des stages durant l'année  
Des licences  
Du certificat médical datant de moins d'un an

3. **1 chèque de 30€ à l'ordre de la Ligue du Centre F.F.A.B. (somme non remboursable)**

**Attention, vous devrez fournir votre passeport le jour de l'examen.**

Pour les grades Sandan/Yondan :

1. La fiche d'inscription au grade Dan remplie et signée  
De vous-même  
De votre Professeur  
Du Président de la Ligue du Centre (cette signature peut être obtenue lors des stages dans la Ligue)

Vous pouvez aussi, en prenant en compte les délais postaux et de la disponibilité du Président, lui envoyer le dossier

Complet en y joignant une enveloppe suffisamment affranchie lui permettant de faire suivre au siège de la F.F.A.B. après signature.

2. Les photocopies des pages du passeport :  
De garde (photo et adresse exacte)  
Des grades (KYU et DAN)  
Des stages durant l'année  
Des licences  
Du certificat médical datant de moins d'un an.
3. **1 chèque de 60€ à l'ordre de la F.F.A.B. (somme non remboursable).**  
**Attention, vous devrez fournir votre passeport le jour de l'examen.**  
**Attention tout dossier incomplet est refusé.**

LIGUE DU CENTRE  
AIKIDO F.F.A.B.  
60 rue SAINT MICHEL 45470 LOURY  
Tel : 06 15 43 26 83  
Http : // [www.aikicentre.fr](http://www.aikicentre.fr)  
E-mail : [president@aikicentre.fr](mailto:president@aikicentre.fr)  
N'attendez pas la dernière minute.